



EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 10 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 4 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bertrand GAUFRYAU, Adjoints - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valérianne ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Dominique DUDOUS - M. Alexis ARRAS - Mme Marie-Constance BERTHELON

POUVOIRS :

Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO
M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT
Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIÈRE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : ORGANISMES DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT : DESIGNATION DES DELEGUES

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-33, du Code de l'Education, notamment les articles L421-2 et L442-8, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de ses membres ou de ses délégués au sein des organismes extérieurs de formation et d'enseignement.

Sur proposition de Monsieur le Maire d'effectuer le mode de scrutin à bulletin secret et adoption à l'unanimité par le Conseil Municipal de voter à main levée.

**SUR PROPOSITION DE MADAME ANNE SERRE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder au scrutin par un vote à main levée,

ET PAR 34 VOIX POUR et 1 ABSTENTION celle de Christophe BARDIN,

DESIGNE ses représentants dans les organismes suivants :

INSTITUT DU THERMALISME (créé par le décret n° 2000-442 du 18 mai 2000)
- Stéphane MAUCLAIR en tant que membre titulaire
- Bertrand GAUFRYAU en tant que membre suppléant

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE DE BORDA

- Anne SERRE et Marie-Constance BERTHELON en tant que membres titulaires
- Bruno JANOT et Pascal DAGES en tant que membres suppléants

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE LEONCE DUSSARRAT DIT LEON DES LANDES

- Anne SERRE, Valériane ALEXANDRE et Sarah DOURTHE en tant que membres titulaires
- Isabelle RABAUD-FAVEREAU, Dominique DUDOUS et Julien DUBOIS en tant que membres suppléants

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE D'ALBRET

- Anne SERRE et Vincent NOVO en tant que membres titulaires
- Jean-Pierre LALANNE et Grégory RENDE en tant que membres suppléants

ECOLE PRIVEE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Anne SERRE en tant que déléguée pour l'école privée Saint Jacques de Compostelle (maternelle et élémentaire)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

CERTIFIE EXECUTOIRE,

Transmis à la Sous-Préfecture de DAX le 14 AVR. 2014

Affiché le 14 AVR. 2014

DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,



Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».